



MANDATAIRE JUDICIAIRE, MAJEUR PROTÉGÉ ET RAPPORT À L'ARGENT



MJPM



Sur 2 journées

Le rapport de chacun à l'argent est un sujet très personnel, intime, voire parfois tabou. Le mandataire doit faire au quotidien avec cette complexité : protéger la personne, assurer sa sécurité tout en respectant sa liberté et ses droits. L'exercice de sa mission vient résonner avec son propre rapport à l'argent, ce qui peut encore complexifier la situation. Du côté de la personne protégée, la mesure peut être plus ou moins bien acceptée, parfois vécue comme une privation de liberté génératrice de frustration.

Dans ce contexte, les objectifs de cette formation sont :

- D'identifier son propre rapport à l'argent
- De savoir appréhender et accepter des points de vue très différents du sien
- De savoir identifier les émotions et besoins de la personne protégée lorsqu'elle est en situation de demander
- De pouvoir se dégager de ses propres représentations dans ses réponses à la personne protégée
- De savoir opposer un refus en minimisant le sentiment de frustration de la personne

CONTENU DE LA FORMATION:

Sequence 1

Travailler sur soi

- A partir d'une trame de questionnement, identifier son rapport à l'argent
- Identifier les avantages et inconvénients de son fonctionnement
- Autour de situations, identifier l'impact de ses représentations sur l'exercice professionnel

Sequence 2

Confronter les représentations

- Autour des différentes réponses, débattre en groupe des différentes représentations
- Autour de mises en situation, travailler sur l'impact des ses représentations

Séquence 3

Elargir les points de vue

- A partir de témoignages de personnes protégées, appréhender la diversité des représentations, des besoins, des émotions et du vécu de celles-ci

Séquence 4

Emprunter le point de vue de l'autre

- A travers des jeux de rôle, expérimenter la place de la personne protégée



DETECTER LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES DEMENTIELS LIES A L'AGE ET PRENDRE EN CHARGE LE SUJET AGE



Agents de l'équipe du Service Evaluation
Accompagnement



Sur 3 JOURNEES

Le rapport de chacun à l'argent est un sujet très personnel, intime, voire parfois tabou. Le mandataire doit faire au quotidien avec cette complexité : protéger la personne, assurer sa sécurité tout en respectant sa liberté et ses droits. L'exercice de sa mission vient résonner avec son propre rapport à l'argent, ce qui peut encore complexifier la situation. Du côté de la personne protégée, la mesure peut être plus ou moins bien acceptée, parfois vécue comme une privation de liberté génératrice de frustration.

Dans ce contexte, les objectifs de cette formation sont :

- D'identifier son propre rapport à l'argent
- De savoir appréhender et accepter des points de vue très différents du sien
- De savoir identifier les émotions et besoins de la personne protégée lorsqu'elle est en situation de demander
- De pouvoir se dégager de ses propres représentations dans ses réponses à la personne protégée
- De savoir opposer un refus en minimisant le sentiment de frustration de la personne

CONTENU DE LA FORMATION:

Sequence 1

Travailler sur soi

- A partir d'une trame de questionnaire, identifier son rapport à l'argent
- Identifier les avantages et inconvénients de son fonctionnement
- Autour de situations, identifier l'impact de ses représentations sur l'exercice professionnel

Sequence 2

Confronter les représentations

- Autour des différentes réponses, débattre en groupe des différentes représentations
- Autour de mises en situation, travailler sur l'impact des ses représentations

Séquence 3

Elargir les points de vue

- A partir de témoignages de personnes protégées, appréhender la diversité des représentations, des besoins, des émotions et du vécu de celles-ci

Séquence 4

Emprunter le point de vue de l'autre

- A travers des jeux de rôle, expérimenter la place de la personne protégée

Séquence 5

Dire non sans frustrer

- A travers des jeux de rôle, expérimenter différentes manières de faire un refus

Séquence 6

Evaluer les impacts de la formation sur ses représentations et pratiques

- Echange autour de l'évolution des représentations et des points de vue

Bilan de la formation et évaluation des acquis, par oral – tour de table en fin de formation en présence si possible d'un représentant de l'employeur – et par écrit – fiche d'évaluation à remettre à la formatrice en fin de session -.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation pratique et participative : réflexion personnelle et collective, analyses de situations problématiques, écoute de témoignages de personnes protégées, jeux de rôle, débats.

CONCEPTION DES PROGRAMMES

Nicole HACCART, Infirmière Psychiatrique, Directrice d'Établissement Social (CAFDES). Formations complémentaires en Toxicomanie – DU Adolescence et Toxicomanie -, Education Thérapeutique du Patient, Psychoéducation –Schizophrénie, Troubles Bipolaires, TDAH -, Techniques d'Entretien – Approche motivationnelle, approche systémique -. Expériences en Pédopsychiatrie, en Psychiatrie pour adultes, en Accueil Familial Thérapeutique d'enfants et adolescents, en évaluations/interventions auprès de parents souffrant de troubles psychiques et de leurs enfants, fondatrice et directrice d'un Service Expérimental d'Accueil Spécialisé et d'Hébergement Individualisé pour adolescents et jeunes adultes en difficultés multiples relevant des services de Protection de l'Enfance.

Depuis 2010 formations dispensées au sein de Conseils Départementaux, Services de Protection des Majeurs, Foyers de l'Enfance, Maisons d'Enfants, ESAT, CHRS, services d'intervention à domicile et autres structures sociales et médico sociales.

Responsable pédagogique et administrative: Nicole HACCART

MODALITÉS PRATIQUES

Intervenantes : Nicole HACCART, Véronique KOWARZ ou Lisa BLANCKEMAN

Code formation : SMJPM5

Public : MJPM et assistantes

Pré-requis : aucun

Durée de la formation : 12h

Nombre de participants : 6 à 14

Coût : sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Modalités et délai d'accès : sur demande par mail, une proposition de devis vous est adressée dans les deux semaines. Ce devis est valable sur l'année civile. Si ce devis est validé, une demande d'intervention comportant les coordonnées précises du site et la période souhaitée doit être adressée par mail à nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com . Une réponse est apportée dans un délai de 15 jours, par téléphone s'il y a nécessité d'échanger en direct concernant les dates ou par mail. Nous contractualisons alors par la signature d'une convention et préparons l'adaptation des contenus et supports au plus près des besoins des participants en vous demandant de renseigner une fiche de préparation, que vous nous retournez par mail ainsi que la liste des participants au minimum 2 semaines avant le début de l'action. Les convocations aux participants leurs sont adressées directement par l'établissement organisant l'action, avec copie à notre organisme de formation.

Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services en distanciel

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte!

Le contenu et le programme seront adaptés aux différents établissements et publics accompagnés.

Dernière mise à jour mars 2025